

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du
JOURNAL,
Rue 25 Mai 8.

HONNÊTE ET PATRIOTE ?

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de
L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 12.—Bataille de Chébreisso [Egypte] par le général Bonaparte [1798.]

MONTEVIDEO.

REMARQUE IMPORTANTE.

Il y a aujourd'hui QUINZE jours qu'Oribe a assuré qu'il serait dans QUINZE jours à Montevideo.

Nous lisons dans le Journal du Havre, en date du 19 avril, les lignes suivantes, inspirées par le récit que publia le Messager Français, au sujet du différend survenu entre l'amiral Brown et M. le commandant de l'Aréthuse :

Si toutes les circonstances de ce récit sont exactes, et l'on doit le croire, d'après le caractère du journal qui les fournit, la vérité nous oblige à dire que la force seule a été de notre côté. Certes, on ne saurait blâmer la susceptibilité du commandant de l'Aréthuse, réduit à sauvegarder la responsabilité trop légèrement engagée du pavillon, mais, n'est-il pas déplorable que les couleurs nationales aient pu être à ce point compromises au service d'une mauvaise cause. Est-ce donc pour assister ou protéger des contrebandiers et tout au moins des aventuriers suspects, que la France réclame, au risque d'une grande guerre, l'inviolabilité de son pavillon, et n'est-ce pas fournir un argument en faveur du droit de visite, que de l'employer précisément à couvrir des actes illicites et contraires au droit des gens ? Nous pourrions nous étendre encore sur la fâcheuse influence que de pareils procédés doivent produire sur les populations qui en sont témoins, et sur les conséquences désastreuses qu'aurait entraînées pour nos intérêts commerciaux, une collision dont la cause première eût été aussi peu avouable. Mais en voilà assez sur cet incident, qui, grâce à la conduite conciliante de

l'amiral Brown, n'a pas eu de suites. Il reste seulement à désirer que les jeunes officiers de nos escadres, instruits par cet exemple, soient moins prompts à engager la responsabilité qui leur est confiée, en songeant un peu aux funestes résultats que peut engendrer un acte irréfléchi.

Certes, toutes les circonstances du récit publiées à cette époque par le Messager Français sont parfaitement exactes; la loyauté est une des qualités distinctives qui honorent l'écrivain qui en était le rédacteur. Nous même, nous avons été et nous sommes à même de l'apprécier; il nous a accueilli avec bienveillance et amitié, lorsque nous sommes arrivés dans ce pays, et nous saisissons avec grand plaisir l'occasion qui nous est offerte de le remercier publiquement. Revenons à l'article du journal havrais.

Ce journal affirme que la force seule a été de notre côté. Nous ferons une seule modification à cette assertion : nous ajouterons à la force la raison qui ne nous a pas fait défaut. En effet, si l'éclaire volontaire, qui prit sous la protection de nos couleurs nationales les embarcations capturées, a commis une généreuse erreur, il était du devoir de M. le commandant de l'Aréthuse d'exiger une réparation pour les menaces qui avaient été faites par un officier argentin en face de notre pavillon. Nos couleurs nationales n'ont point été compromises, elles ne pouvaient pas l'être, elles ont été dignement soutenues. M. le commandant de l'Aréthuse n'assistait pas; ne protégeait pas des contrebandiers. Il a demandé, il a obtenu qu'on les lui rendit; non pas parce qu'il les croyait innocents; mais qu'on parce avait menacé de les prendre par la force, parce qu'on les avait

en effet pris, et qu'il fallait, pour l'honneur de notre pavillon, qu'ils fussent rendus. M. le commandant de l'Aréthuse n'a pas couvert des actes illicites et contraires au droit des gens : il a exigé une réparation due.

L'influence produite ici par la conduite de M. Leguillou-Penanros a été toute en sa faveur. M. l'amiral Brown a été blâmé d'avoir menacé intempestivement notre pavillon, lorsqu'il pouvait s'entendre amiablement avec le commandant temporaire de notre station, et terminer d'une manière conciliatrice une affaire dont les conséquences sont retombées sur lui, puisqu'il a été obligé de donner satisfaction.

A. DELACOUR.

Comme tout le monde, nous avons cru sans hésitation (elle n'est malheureusement plus possible lorsqu'on parle des crimes d'Oribe); la nouvelle qu'on nous a donnée de l'horrible fin de nos deux infortunés camarades, Myrier, artilleur, et Jean-Baptiste, tambour de la 3^e compagnie du 2^e bataillon.

Toutefois, en y réfléchissant, nous nous sentons portés au doute. Nous croyons Oribe capable d'avoir fait souffrir à d'autres que nos compatriotes les tortures dont on a parlé, uniquement pour donner plus tard un démenti à l'accusation portée contre lui. Quo deux victimes aient été sacrifiées de la manière horrible que rapporte avec autant d'âme que d'indignation notre brave colonel, c'est pour nous incontestable; mais que ces deux martyres soient nos compatriotes, c'est ce que nous ne

FEUILLETON.

UNE HAINE A BORD.

NOUVELLE MARITIME.

II.

LES SAUNES D'ABORDAGE.

(Suite.)

Tandis que l'éclaire invité par la créole à s'asseoir racontait longuement la petite campagne de la corvette à l'île de Sainte-Marie, le mousse répondait aux nombreuses questions d'Antonine et de son père. Enfin Desbagues, Fargeolles et Mme de Rizière rejoignirent M. de la Rizière et sa fille. M. Labranche annonça alors que le matin, en arrivant, la Sévère avait aperçu à l'horizon une voile qui semblait être un navire de guerre venant d'Europe. En sa double qualité d'administrateur et de colon, M. de la Rizière s'intéressait vivement aux arrivages de France, il s'empressa d'interroger Desbagues. Antonine, restée à l'écart, adressa encore à Papillon quelques questions qui amenèrent ce dernier à faire l'éloge de son maître.

—L'équipage le respecte et l'aime comme un bon offi-

cier, mademoiselle. Après ça, poursuivit le mousse avec naïveté, M. Renaud est bien triste depuis quelque temps, le père Gausnard prétend qu'il ne rêve que de vous.

La jeune fille s'attendait peu à une déclaration pareille. Elle resta interdite et rougit.

—Ai-je dit quelque chose de mal ? demanda Papillon. Ne vous sâchez pas, mademoiselle, je n'ai fait que répéter la Gazette de la Mèche (1). Les matelots prétendent que M. Renaud ne pouvait pas mieux choisir. Voilà !

—Assez, assez ! dit Antonine, et surtout ne va pas répéter à M. Jules ce que tu viens de me dire.

—Je suis bien sûr pourtant qu'il me demandera de vos nouvelles, car il ne m'a envoyé à terre que pour ça.

—Fargeolles prit congé de ses hôtes, salua Antonine le plus gracieusement qu'il put, adressa encore quelques mots galans à Mme de la Rizière, et se tournant ensuite du côté de Desbagues :

—A bord, monsieur, dit-il impérieusement.

Quand les matelots groupés sur le gaillard d'avant aper-

(1) L'on appelle Gazette de la Mèche les cancries autour du baril qui renferme une mèche toujours allumée, à laquelle les matelots allument leurs pipes, et qui est en quelque sorte le feu sacré du bord.

quirent Fargeolles dans le canot :

—Nous sommes flambés, s'écria Gausnard en jurant; voici Face de Fer qui revient, le diable n'a pas voulu de sa peau. Il va être second; gare dessous ! La misère me prend déjà mon pauvre quart de vin à la gorge !

En même temps il arracha sa pipe d'entre ses dents, la jeta sur le pont avec colère et l'écrasa de talon.

—C'est fini, nous sommes condamnés ! murmurèrent quelques voix.

A peine le coup de sifflet d'honneur avait-il retenti dans le navire que Fargeolles descendit chez M. de Kergal, qui fit presque aussitôt appeler Jules Renaud.

—Vous allez remettre la lieutenance à M. Fargeolles, lui dit-il. L'on continue à se conformer en tous points aux ordres établis par feu son prédécesseur, M. Labranche. Maintenant, messieurs, il me reste à vous parler de vous-mêmes. Votre querelle a été vidée les armes à la main; je suppose donc qu'il ne doit plus exister de rancune entre vous, et je vous invite à vous réconcilier franchement en ma présence, comme il convient à de loyaux adversaires.

En disant ces paroles, M. de Kergal examinait attentivement l'expression de physionomie des deux conseillers.

pouvons croire encore, après ce que l'on rapporte de l'attribution faite par notre amiral. Nous espérons donc assez de M. Massieu de Clerval pour être convaincus qu'il enverra au camp d'Onie un officier qui exigera qu'on lui présente Jun-Baptiste et Myrier, et nous attendons avec impatience le résultat de cette démarche.

MESURES DE POLICE.

Dans les trois jours qui suivent la numération terminée d'une rue, ceux qui habitent les maisons doivent effacer les anciens numéros qui étaient posés sur leurs portes. En conséquence, cette mesure regarde les personnes qui habitent les rues de 25 DE AGOSTO, LAS PIEDRAS, CIRITO, 25 DE MAYO, RINCON, SARANDI, BUENOS-AYRES, RECONQUISTA, WASHINGTON, INSAINGO, TREINTA Y TRES, MISIONES, ZANLA, SOLIS, ALZAYBAR, COLON, PEREZ CAPELLANOS, MACIEL, GUARANY, PATAGONES.

Les lieutenants d'alcades rendront compte de l'exécution de cette ordonnance; ils veilleront à ce que les numéros soient bien et régulièrement posés, ainsi que les tablettes sur lesquelles sont inscrits les noms des rues.

Quant à l'éclairage public, M. le chef politique et de police en a régularisé l'impôt de la manière suivante:

ART. 1er. Toute porte sur la rue, quels que soient l'usage et la qualité du bâtiment, paiera deux reaux par mois pour entretenir l'éclairage public. ART. 2. Dans les rues dont la nouvelle numération est complète, il sera payé deux reaux par chaque numéro.

Il n'y a d'exception que les pauvres reconnus.

M. le chef politique et de police vient d'appeler l'attention publique sur les malheureuses familles expulsées par le général Oribe. Il fait un appel à la bienfaisance et à la générosité du peuple orléanais; nous ne doutons pas que cet appel ne soit entendu.

Mais Jules s'était fait en masque froid et grave, Fargeolles avait préféré feindre la plus complète insouciance.

— Vous ne répondez pas, messieurs, votre inimitié ne serait-elle pas éternelle. En votre qualité de plus jeune de grade, monsieur Renaud, vous devez parler le premier; précisez vos intentions.

— Mes intentions sont d'oublier le passé; mais je suis déterminé à me faire respecter et à ne supporter d'insulte de la part de qui que ce soit. Du reste, en service, j'obéirai aussi ponctuellement aux ordres du lieutenant de la Sévère qu'aux vôtres mêmes, commandant.

— Je suis mécontent d'une réponse aussi peu explicite, monsieur, je voudrais vous voir tendre la main à votre collègue.

— Je vous demande pardon, commandant, mais M. Fargeolles a dû se considérer comme le plus gravement offensé; d'autre part, il est blessé, c'est à lui par conséquent de prouver qu'il accepte une réconciliation. Je dirai franchement que s'il m'étend la main, je ne lui refuserai pas la mienne.

— Vous entendez, monsieur Fargeolles? Votre position actuelle à bord exige que vous fassiez quelques sacrifices pour la bonne harmonie; M. Renaud objecte que vous devez faire la première rinche; j'aime à croire que vous allez vous rendre à mon invitation.

Fargeolles présenta la main en souriant, Jules y plaça la sienne.

NOUVELLES DIVERSES.

PERTE DU SOLWAY.

Le *Standard* donne sur ce tragique événement les détails suivants:

« M. Lane, trésorier du vaisseau le *Solway*, appartenant à la compagnie des paquebots à vapeur, est arrivé à Londres à deux heures du matin. Il a apporté la triste nouvelle que le 7, à minuit, ce bâtiment a péri à vingt milles environ à l'ouest de la Corogne. Trente trois personnes ont péri, et parmi elles trois officiers, y compris le capitaine, quatorze hommes de l'équipage et seize passagers. Le capitaine Duncan n'avait pas assez bien calculé les difficultés dont se trouve hérissé le cap Finistère, où la frégate *l'Apollon*, en 1805, et quarante bâtiments marchands, à diverses reprises, ont péri. Dix personnes qui ont été sauvées ont porté la nouvelle à la Corogne.

« Le *Solway* a touché un roc et il s'est rempli si brusquement qu'il a fallu mettre aussitôt les chaloupes à la mer, et dans la confusion, il a péri du monde. 73 personnes ont été sauvées sur trois embarcations, le bâtiment a été brisé. Le mer a jeté sur le rivage de nombreux débris. Le capitaine Duncan, qui a péri, a été admirable de dévouement jusqu'au dernier moment; ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, il aidait les dames et les voyageurs à descendre dans les chaloupes; il est à croire qu'il a été englouti avec le navire. La destruction du navire a été extrêmement rapide, elle n'a pas pris plus de vingt minutes. Tout le monde dormait à bord quand l'événement est arrivé.

« Le *Solway* était un paquebot bien bâti. Un bateau à vapeur français a donné tous les secours dont il a pu disposer. La nouvelle de la perte de ce bâtiment a produit une pénible sensation dans la cité. Tout le monde pense qu'il doit y avoir quelque défaut réel dans les arrangements que prend la compagnie, puisque c'est le troisième bâtiment, à elle appartenant, qui a péri de cette manière.

Le *Standard* contient l'article suivant de la *Gazette de Philadelphie* du 30 mars:

« On assure que mardi dernier dans un conseil de cabinet, M. Spencer, secrétaire d'état des finances a exprimé le désir que le président rayât des contrôles de la marine le capitaine Makensie. Le président répondit immédiatement qu'il ne pouvait condescendre à ce désir. Alors M. Spencer offrit sa démission. Le juge Lipshar, chef du département de la marine, ajoute que le renvoi du capitaine Makensie compromettrait sa position comme chef de ce département.

« La délibération étant terminée, M. Spencer se serait approché de M. Lipshar et l'aurait pressé si vivement qu'une rixe aurait éclaté entre eux et des coups auraient

— C'est très bien, messieurs, je n'en attendais pas moins de vous, dit le commandant.

Quant les deux enseignes sortirent, Fargeolles haussa les épaules de manière à faire comprendre à Jules que la scène précédente n'était qu'une comédie; celui-ci fit semblant de ne l'avoir pas remarqué; toutefois, aucune parole ne fut échangée entre eux tant que le jeune enseigne donna le détail des dispositions prises à bord durant son intérim de lieutenant.

Ce devoir accompli, Jules se retira et alla se préparer à descendre à terre; il passa deux heures dans sa chambre à arranger les feuillets d'un album qu'il destinait à Antonine, et remonta sur le pont.

Cependant Fargeolles avait commencé à exercer comme il les entendait les fonctions de second. Déjà un tiers de l'équipage était puni, deux élèves étaient envoyés aux arrêts, Goussard était mis aux fers pour avoir parlé trop haut sur le gaillard d'avant, et Papillon avait reçu douze coups de martinet pour sa part.

— Lieutenant, dit Jules en abordant Fargeolles, je voudrais avoir un canot pour aller à terre.

— Impossible, monsieur, l'oc va faire un exercice général des embarcations, et vous même vous devez le diriger.

Une étrange inflexion de voix donna un sens farouche à ces simples paroles,

été échangés. Nous doutons que M. Lipshar ait compromis à ce point la dignité de son caractère. Ce n'est pas assurément sa manière de terminer une querelle. Nous avons reproduit les détails de cette affaire dans les termes les plus mitigés; nous sommes portés à croire qu'ils sont exagérés et même qu'ils ne contiennent rien de vrai.

Les lettres reçues à New-York annoncent qu'une mutinerie a éclaté à bord du vaisseau de guerre américain *John-Adam*, en vue du cap de Bonne-Espérance. Tous les hommes ont reçu l'ordre de monter sur le pont: on leur a demandé ce qu'ils voulaient. Cinq d'entre eux se sont avancés et ils ont fait entendre leurs plaintes. Ils ont été fusillés sur place. Les mutins sont rentrés dans l'ordre.

On lit dans le *Sun*:

Nous extrayons du journal *Of Commerce* une proclamation au peuple adressée par Hérad, le chef des révolutionnaires de Saint-Domingue.

REPUBLIQUE HAÏTIENNE.

Ordre du jour.

Au nom du peuple souverain.

Charles Hérad, chef exécutif de la volonté et des résolutions du peuple souverain, considérant que, sous le gouvernement du tyran Boyer, les ports ont été fermés, misérable combinaison qui n'a servi qu'à multiplier les privations du peuple, a ordonné ce qui suit:

ART. 1er. Les ports d'Aquin, Anse-d'Hadnoul et Miragomine sont ouverts au commerce étranger à partir du jour de la promulgation du présent ordre du jour.

ART. 2. La direction des douanes et l'administration des finances seront confiées à un fonctionnaire qui prendra le titre d'administrateur particulier. Il sera sous ses ordres et à sa disposition deux employés du rang de commissaire principal. A cette administration sera joint le maintien des affaires du trésor.

ART. 3. Les droits sur les importations sont maintenus; mais l'habitude de recevoir des droits en argent ou en échanges est abolie jusqu'au nouveau règlement.

Donné au quartier général d'Aquin, le 5 mars 1843, la première année de la régénération de Haïti.

Signé HÉRARD chef.

Au peuple et à l'armée!

Citoyens et soldats,

Une révolution sans exemple dans les annales du monde, une révolution morale dans son action a changé la face de Haïti. La tranquillité étant rendue au foyer domestique, j'ai été appelé par le peuple à me mettre à sa tête, à exécuter ses résolutions et à rétablir ses droits trop longtemps foulés aux pieds.

— A tout prix il me faut débarquer de ce navire, pensa Jules; voici la persécution qui prend des formes nouvelles. Tâchons d'échanger ma place avec l'un des officiers du Voltigeur.

Le brick le Voltigeur était le navire aperçu le matin en mer par la corvette de charge. Il venait de mouiller en rade; déjà les lettres de France avaient été distribuées à l'équipage, et les plus importants expédiés au gouverneur de la colonie.

Au moment où Jules se voyait déloyalement conquis par son collègue sous un prétexte dérisoire, un canot du brick accosta. Il revenait de terre et était porteur d'une dépêche que le gouverneur transmettait en toute hâte à M. de Kergal.

Cette communication officielle nécessita bientôt une nouvelle comparution des deux enseignes par devant leur commandant.

III.

L'ORDRE DE DÉBARQUEMENT.

Environ dix minutes après l'arrivée du canot appartenant au brick le Voltigeur, le commandant fit appeler Fargeolles et Jules Renaud.

— Messieurs, leur dit-il, j'ai à vous communiquer une dépêche qui va opérer un changement complet dans vos positions respectives.

Fargeolles pâlit.

Mon âme, pleine de patriotiques émotions et des souvenirs des malheurs de la nation, a répondu au vœu du peuple. J'ai déployé l'étendard aux deux couleurs, nous nous sommes levés comme un seul homme pour marcher à la conquête de l'avenir et à l'établissement d'un nouvel ordre de choses; et nous mettant face à face avec l'oppressé, nous lui avons dit :

« Le souffle du despotisme a troublé trop longtemps nos repaite. Le temps de nos souffrances est terminé par l'établissement d'une nouvelle constitution qui abolira les abus et la présidence à vie, encouragera l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts, et sera la base de nouvelles institutions. »

Nous avons confiance dans ces résultats, car en Dieu est notre croyance. Citoyens, frères et amis, regardez la série d'événements importants qui viennent de se passer, ne semble-t-elle pas en présager d'autres encore? Une armée a été repoussée, 8 régiments se sont ralliés à la cause du peuple; Faubert et Bazelaïs mis en fuite, nous ont laissés des colonels, des généraux et des sénateurs pour prisonniers. Le sort du tyran a été tracé par une main invisible sur les murs de son palais.

Soldats, je me repose sur votre zèle. Continuez de marcher dans la carrière du patriotisme et de la gloire. Secondez mes efforts persévérants. Dans quelque temps vous verrez des législateurs illustres détruire le monstrueux système qui dévorait votre subsistance, remettre en vigueur le commerce et l'agriculture, dissiper les ténèbres de l'ignorance et établir des institutions non plus sur le sable mouvant de la mer, mais sur le roc immuable.

Signé HERRARD aîné.

[Courrier du Haïre.]

Dan la séance d'avant-hier au soir, la question a encore été ramenée sur la rupture des négociations avec le Brésil et le Portugal, sans que l'on ait pu obtenir de sir Robert Peel des déclarations bien précises. Il a dit toutefois qu'il était assez naturel de penser, quant à la réduction du droit sur les vins que si le droit sur le Porto avait été réduit, le droit sur le Champagne l'eût été également; enfin le même système eût été appliqué aux autres vins comme aux vins de Portugal. Quant à la surtaxe sur les sucres étrangers, sir Robert Peel a refusé de dire à quel taux il eût consenti à la réduire pour faciliter un traité de commerce avec le Brésil. Sommé enfin de déclarer s'il regardait le traité projeté avec ce dernier pays comme perdu sans ressource, il s'est borné à répondre: On n'a pas pu se mettre d'accord sur les propositions qui avaient été faites.

— Monsieur Renaud, poursuit le commandant, est promu au grade de lieutenant de vaisseau.

Jules tressaillit de joie. Ce nouveau grade, juste récompense de sa belle conduite au Brésil, le plaçait à son tour au dessus de son ennemi: il devenait officier en second à bord de la Sévère et il prenait la position restée vacante depuis la mort de M. Labranche.

— Je vous félicite, monsieur, poursuit le commandant, de cette nomination, qui vous appelle à la lieutenance en pied du navire. Faites assembler l'équipage immédiatement Monsieur Fargeolles, restez, s'il vous plaît.

Jules salua et sortit. On ne tarda pas à entendre battre le rappel. Fargeolles s'était fait une contenance impossible et attendait que M. de Kergal reprit la parole.

— Je crois, monsieur, dit enfin le capitaine de la Sévère, que votre position à bord soit désormais pénible, par suite de la promotion inattendue de votre collègue; cependant, je tiens à vous et serais désolé que vous voulussiez débarquer.

— Je n'en ai pas eu l'idée, commandant répliqua Fargeolles avec calme. M. Renaud devient mon chef, je saurai lui obéir.

— C'est très-bien, monsieur; j'aime à vous trouver dans des sentiments de modération qui vous font honneur et dont vous m'avez déjà donné une preuve aujourd'hui même; c'est pourquoi je tiens à vous déclarer que je serai aussi

NOUVELLES DU SOIR.

Nous sommes informés que les atrocités commises par les barbares envahisseurs contre deux Volontaires Français, sont confirmées par le rapport d'un officier, venu hier du camp de l'ennemi.

— Un bruit s'est répandu que le vaillant colonel Centurion a dérotté, près de la Colonia, une force ennemie qui était sortie de la ville. La Mashorca, à Paysandu, avait égorgé 15 personnes, et, parmi elles, 9 étrangers.

— M. l'amiral Massieu de Clerval a envoyé hier au camp d'Oribe un officier, pour s'instruire des circonstances de l'égorgement de nos deux malheureux compatriotes, et agir ensuite en conséquence.



Nous recevons, trop tard pour l'insérer, un article relatif à la mort déplorable de nos deux camarades. Nous l'insérerons demain.

9 heures du soir. — Nous apprenons à l'instant même qu'Oribe a répondu froidement à l'envoyé de notre amiral que les français qu'il réclamait, avaient été exécutés par son ordre.

Nous attendons à l'œuvre M. le vice-amiral Massieu de Clerval.

AUX LEGIONS ETRANGERES.

Démonstration de la répartition des terrains offerts.

Le gouvernement de la république et les chambres ont décrété avec force de loi, que la présépte guerre terminée, il serait donné en propriété et à titre de récompense aux légions française et italienne, et à tous les étrangers qui s'armèrent comme elles, VINGT LIEUX DE TERRAINS DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE SUR LE LITTORAL DE LA REPUBLIQUE. — Remarquons en passant que c'est sur le littoral, c'est-à-dire sur les côtes de la république, où les terrains ont une plus grande valeur. Il leur a été promis également 60,000 têtes de bétail.

Laissons de côté l'examen de la répartition de ce bétail.

tout ce qui dépendra de moi pour adoucir votre situation.

Un étrange sourire crispait les lèvres de l'enseigne. Il comprenait la cause de l'intérêt marqué que lui témoignait M. de Kergal, l'ancien ami de son père.

— Je vous remercie, commandant, dit-il, et je vous le répète, je ferai tous mes efforts pour rester digne de servir sous vos ordres.

Le capitaine de frégate ouvrit la porte et monta sur le pont; l'enseigne de vaisseau le suivit.

L'équipage était rassemblé sur deux rangs; la crainte était générale:

— C'est sans doute quelque invention de Face-de-Fer; il s'agit de quelque punition, de quelque mise en jugement, pensaient les matelots.

— Un ban! dit le capitaine.

Le tambour battit au ban.

— Au nom du roi! reprit M. de Kergal en se découvrant, l'équipage de la Sévère reconnaîtra désormais, en qualité d'officier en second, M. Jules Renaud, promu au grade de lieutenant de vaisseau par ordonnance royale en date du premier juillet 1822, et lui obéira en tout ce qui concerne le service de sa majesté.

Quand le nom de Jules fut prononcé, un murmure de joie se fit entendre, et dès que les rangs furent rompus, une bruyante allégresse éclata sur les passavans. On se

dont le calcul est très-facile, je le ferai seulement à l'égard des terrains.

Chaque lieu de terre dans le pays contient soixante cuadros de hauteur et soixante cuadros de base; ce qui fait 3,600 cuadros en superficie ou carrées; cette somme multipliée par 20, qui est le nombre de lieues, donne un total de 72,000 cuadros carrés. Eh bien! En supposant que les légionnaires étrangers soient au nombre de 3,600, chaque individu aura indubitablement pour sa part environ dix-neuf cuadros de terrains. Pour peu que cela vaille, on peut calculer que chaque varre carrée vaut un réal, la valeur en est beaucoup plus élevée, puisque nous avons vu M. Lafone vendre à deux réaux (argent) la varre carrée de ses terrains à la barra del Pantonoso. Chaque cuadro contient 10,000 varres carrées, les dix-neuf cuadros font 190,000 varres, qui à un réal, présentent une valeur de 23,750 piastres; récompense magnifique assurément quand même on en diminuerait la valeur de moitié, en calculant à un demi réal la varre, puisque cela produirait encore environ 12,000 piastres pour chaque individu. Si l'on joint à cela le produit qui sera tiré d'une aussi grande étendue de terrain par plus de 3,000 hommes laborieux, la faveur monte à une hauteur prodigieuse. Chaque soldat aura obtenu cette récompense, en défendant sa vie contre les couteaux des égorgeurs, qui ont juré d'exterminer les étrangers et leurs familles; il aura de plus conquis pour toujours l'amitié et l'estime d'un peuple généreux et reconnaissant.

Ma démonstration mathématique est, j'en suis sûr, claire et vraie.

Un ami des Légionnaires.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 11 juillet.

Ma'donado, golette, laquoise *Santos Helena*, et un autre golette, avec vivres.

Le bateau à vapeur anglais *Ardent*, de la Colonia.

Depart du 11.

Pour le barca trois mâts français *Cornélie*, venant de Buenos Ayres.

Le brick anglais *Fantôme*, qui était échoué à *Los Pipas*, auprès de la Colonia, s'est complètement relevé.

VARIETES.

LE PROBLEME.

(Suite et fin.)

Tout était en ordre. Fontana agit encore son drapeau; le son de la cloche vibra de nouveau; tout le monde se

errait les mains, on s'embrassait, on riait, il sembla t qu'on venait d'échapper à un immense danger.

Fargeolles voyait tout, et une sourde fureur fermentait dans son âme. La jalousie s'y associait désormais à la haine, il ne cédait plus seulement à ses mauvais instincts, il désira plus vivement que jamais se venger d'un rival doublement heureux. Une circonstance fort naturelle accrut encore son irritation. Pour inaugurer sa lieutenance, Jules demanda au commandant de lever toutes les punitions de l'équipage. En faisant cette requête, le jeune officier ignorait combien, dans l'espace de quelques heures, la sévérité de son pré-lécessour s'était exercée. Fargeolles regarda l'indulgence de Jules comme un outrage indirect.

L'heure du diner de l'état-major sonna; on se mit à table. La révolution qui venait de s'opérer à bord occupait tous les esprits, mais nul n'osait en parler. On s'échangeait que des paroles insignifiantes.

L'équipage seul laissait éclater franchement sa satisfaction. Un mouvement extraordinaire avait lieu sur l'avant du grand mât. Le fifre et le tambour se paraient de rubans, père Gausard aiguillait sa facende, des groupes se formaient, se séparaient et se reformaient plus loin. Papillon s'y montrait par intervalles. Enfin il vint annoncer que le café était servi sur la table de l'état-major.

(La suite au prochain numéro.)

mit à l'œuvre comme la première fois, et l'obélisque se redressa encore davantage. Les mêmes signaux se succédèrent quarante fois sans aucune interruption. L'obélisque était presque debout, mais il restait à l'asseoir sur son piédestal. L'anxiété saisit de nouveau les spectateurs; mais quelle fut leur joie lorsqu'ils virent cette grande difficulté vaincue. L'obélisque se leva de terre majestueusement, et sans aucun accident.

La cloche avait retenti pour la cinquantième fois; l'énorme masse était arrivée au bord du piédestal; il fallait la redresser, l'élever suspendue dans les airs pour la faire descendre d'aplomb sur son dé.

La cloche se fit encore entendre et le colosse resta suspendu dans les airs à plus de vingt pieds de terre. Antonia se hasarda à jeter un regard sur son ami; sa joie fut ineffable en voyant l'espérance peinte sur son visage; mais au moment où elle s'abandonnait aux plus délicieuses idées, elle retomba tout-à-coup dans des trances mortelles; elle avait vu son bien aimé pâlir et laisser tomber le drapeau de ses mains tremblantes. Hors d'elle-même, elle se jeta dans ses bras, les yeux baignés de pleurs. Cette scène attendrissante fit une douloureuse impression sur les spectateurs; il n'en fut pas un qui, au fond de son âme, ne maudît la barbare inflexibilité de Sixte.

Un vieux charpentier, qui se trouvait à côté de l'architecte, lui dit tout bas :

— Maître! je comprends votre affaire; les cordes se relâchent; vous craignez qu'elles ne rompent et que l'entreprise n'échoue; écoutez-moi, derrière la cathédrale il y a un cheval qui vous attend, fuyez! sauvez votre vie!

— Non, répondit Fontana d'une voix émue, j'ai donné ma parole; je n'y manquerai point; je resterai pour mourir.

Comment peindre le désespoir d'Antonia! son fiancé était là, près d'elle, les traits pâles et décomposés; ses jambes fléchissaient sous lui, et en face le terrible fonctionnaire qui allait bientôt finir cette épouvantable agonie. Et perdue, hors d'elle-même, et ne sachant comment ranimer les forces affaiblies de son ami, elle s'écria presque machinalement: De l'eau! de l'eau!

Au même instant, une soudaine inspiration, une force miraculeuse rendirent à l'architecte toute son énergie; il releva sa tête et cria d'une voix sonore...

— De l'eau! portez de l'eau! arrosez les cordes! Antonia et le vieux charpentier demeurèrent immobiles de surprise. On s'empressa d'exécuter cet ordre: des tonneaux d'eau furent apportés; les ouvriers, des cruches à la main, grimperent sur les échelles et arrosèrent les cordages. Fontana était redevenu lui-même; il se multipliait partout, donnant ses ordres avec ce calme, cette présence d'esprit qui, dans un moment de crise, caractérisent les esprits supérieurs. Il agita une dernière fois son drapeau en jetant un regard sur sa belle fiancée; le tintement de la cloche recommença; et bientôt l'obélisque descendit majestueusement sur son piédestal.

L'architecte resta comme un moment étourdi, sans pouvoir proférer un seul mot.

Antonia, ivre de joie, tomba sur ses genoux en élevant les mains au ciel.

Le vieux artisan, tremblant d'émotion, s'empara du drapeau et l'attacha à une corde. Quelques instants après, une bannière rouge flottait comme un lumineux météore sur la cime effilée de l'obélisque.

Le peuple ne contient plus ses transports; des milliers de voix criaient: Vive Fontana! vive le maître!

Au milieu de l'allégresse publique, on entendit murmurer: Voici le pape! voici Sixte-Quint! Toutes les têtes se tournèrent vers le balcon de la cathédrale.

— A genoux! répétait la foule.

Sixte-Quint parut sur le balcon, la tiare sur la tête, et dans tout l'éclat de la puissance pontificale. Il étendit les mains sur le peuple prosterné, et lui donna sa bénédiction; dans ce moment solennel, l'artillerie du château Saint-Ange fit une salve de dévotion.

Quand tout fut fini, une voix partie de la foule se fit entendre: Au Vatican! portons le maître Fontana au Vatican!

Le peuple, enthousiasmé, suivit ce conseil, et, malgré sa résistance, le maître fut porté en triomphe jusqu'au palais, dans les bras de ses concitoyens.

Fontana, en entrant dans l'appartement du saint-père, se jeta à ses genoux; mais Sixte, le relevant avec bonté lui tendit la main et lui tint ce langage:

— Vous avez dignement rempli votre tâche; je veux dignement vous récompenser! Dés aujourd'hui vous êtes chevalier romain, et vous avez une pension de mille ducats sur le trésor; je trouverai le moyen d'employer vos talents.

Huit jours après, il était l'heureux époux de la belle Antonia.

(Gazette du Havre.)

AVIS DIVERS

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamation, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant.

Adre. Barrière.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de messieurs Richaud et Demet, situé rue de la Fédération Plats, à 2 1/2 cuadre de la place de la Victoire.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

S'adresser à Montevideo, rue de los trenta y tres, au magasin de meubles en face du café du Commerce.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, a transféré son domicile de la rue de las Cámaras à celle du 25 de Mayo, n. 221, au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

La protection que le gouvernement a daigné prêter à ce nouvel établissement est une preuve qu'il n'épargnera aucun soin pour satisfaire les personnes qui désireront l'occuper en tout ce qui concerne cette profession; soin, promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution à la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

Se alquila un cuarto de alto, con muebles ó sin ellos para hombre solo, con ventana en la calle del 25 de Mayo; en esta imprenta del Patriota frances daran razon.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la *arsouillai-e*, le Chant du Départ, le Veillon au salut de l'Empire et la Parisienne.

Une nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser à côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien à la pasteria.

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc oreilles rouges, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue du Cerrito n. 152 ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

AVIS.

On demande un garçon de café. S'adresser au café Labastido au Moollo.

La lithographie de monsieur Gielis a reprise toute son activité, sous la direction de la dame de la maison. En attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servies avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste siné, maison Lavalleja, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lescour, rue Sarandí, autrefois San Carlos, 90.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, rue del Rincon, en achete or vieux, argent et cuivre.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement à la fin de ce mois de juillet, le navire français Mathilde, de bonne construction et bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard; ayant grande partie de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront très bien traités. Pour les conditions, s'adresser à monsieur de Gerce, rue de Buenos Ayres n.º 158.

Le Gérant, Jb. REYNAUD.